



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

PP 43 09/07/2013

## Qualité de vie au travail Une chance de réhumaniser l'entreprise

### CFE-CGC

59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

### Directeur de la Communication

Pierre Jan  
☎ : 01 55 30 12 92  
06 32 05 69 02  
Mél : [pierre.jan@cfecgc.fr](mailto:pierre.jan@cfecgc.fr)

Le Comité directeur de la CFE-CGC a décidé à l'unanimité de signer l'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 « vers une politique de qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle ».

La CFE-CGC se réjouit de voir la Qualité de vie au travail (QVT) s'inscrire enfin dans le dialogue social.

Les personnels d'encadrement, la maîtrise et les techniciens sont de plus en plus sous pression avec des objectifs irréalisables tant pour eux que pour leurs équipes. Cet accord permettra, après un diagnostic préalable basé sur des indicateurs de QVT et de santé au travail, de négocier l'organisation du travail dans les branches et dans les entreprises et la conciliation nécessaire entre vie professionnelle et vie personnelle.

Cet accord donne également la possibilité de créer des espaces de discussion sur la qualité et la charge de travail pour l'ensemble des salariés, l'encadrement de proximité et intermédiaire.

Avec cet accord, les directions vont devoir s'impliquer dans l'amélioration de la qualité de vie au travail et préciser le rôle du management et les moyens donnés aux managers. Il permet également d'avoir des négociations dans les branches et les entreprises sur un droit à la déconnexion en matière de technologies de l'information et de communication.

Enfin la CFE-CGC croit à la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dont la qualité de vie au travail est un des éléments constitutifs. Cet accord est une chance de réhumaniser le travail !

En ces temps de crise, la qualité de vie au travail est un facteur de santé économique des entreprises et de bien-être des salariés.



Dossier suivi par : Martine Keryer  
Secrétaire nationale CFE-CGC Santé au travail et Handicap  
☎ : 06 75 75 76 85 - ✉ : [dominique.jeufrault@cfecgc.fr](mailto:dominique.jeufrault@cfecgc.fr)